



Municipalité d'Ulverton

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est donné par la soussignée, Hélène Dumais, directrice générale et greffière-trésorière,

Que lors de la séance ordinaire tenue le 14 août 2023, le conseil de la municipalité d'Ulverton, a adopté le « **Règlement numéro 2023-03 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats abrogeant le règlement 2021-05** ».

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2023-03 au bureau de la municipalité de Ulverton, situé au 151, route 143 durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À ULVERTON, CE 15^E JOUR DU MOIS D'AOÛT 2023.

Hélène Dumais
Directrice générale et greffière-trésorière